

Diriger un établissement scolaire devient-il un métier à risque ?

Article rédigé par BV, le 17 août 2023

Source [BV] : « *La sécurité des chefs d'établissement en question* », titre le journal [Ouest-France](#) du 13 août, après le décès tragique du principal d'un collège de Lisieux. Informé, sur son téléphone, d'une intrusion dans son établissement alors qu'il partait en vacances avec sa famille, il s'était rendu sur place, où il a vraisemblablement été victime d'une agression mortelle. Selon le procureur de Lisieux, « *une trace d'effraction a été constatée sur une porte secondaire* ». Une autopsie doit être pratiquée, ce lundi, pour connaître plus précisément les causes du décès.

La plupart du temps, un chef d'établissement a un logement de fonction par nécessité absolue de service, mais la question se pose de sa responsabilité dans la sécurité des locaux, lorsqu'ils sont fermés en période de vacances scolaires et quand lui-même, après avoir préparé la rentrée, s'octroie quelques jours de congés. Dans un communiqué, le Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN) a souligné « *l'urgence de trouver, sous la responsabilité des collectivités territoriales, des solutions de surveillance et de sécurisation des locaux qui ne mettent pas en péril la sécurité et l'intégrité des personnels de direction* ».

Au-delà des solutions techniques, ce fait divers tragique montre le large éventail des compétences qui sont attendues d'un chef d'établissement. Il doit à la fois assurer le fonctionnement matériel et pédagogique de son collège ou de son lycée, se faire respecter des élèves sans tomber dans la démagogie, savoir dialoguer avec les familles sans leur donner systématiquement raison et exercer sur les professeurs une autorité reconnue. Il n'est pas facile de réunir toutes ces qualités ; aussi la question du recrutement des personnels de direction est-elle importante.

[Lire la suite](#)

17/08/2023 01:00